Lettre au Président Emmanuel Macron et au Ministre Jean-Noël Barrot sur l’expansion coloniale E1

16 mars 2026

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

Au nom de 18 organisations françaises, nous vous écrivons pour demander aux autorités françaises de tracer une ligne rouge et d’user du pouvoir contraignant des sanctions économiques afin d’arrêter le projet israélien d’annexion et de colonisation de la zone E1 en Cisjordanie occupée.

L’expansion coloniale de la zone E1 fragmenterait délibérément la Cisjordanie occupée, divisant un territoire déjà parsemé de colonies en deux enclaves entièrement séparées. Une telle tentative constituerait une action directe et unilatérale visant à remodeler la géographie et la composition démographique de la Palestine, en violation flagrante du droit international. Un tel acte menace d’anéantir toute perspective de solution pacifique, risque d’alimenter une instabilité accrue, de mettre en danger les communautés palestiniennes et d’étouffer le droit des Palestiniens à l’autodétermination.

La France s’est jointe à des nations du monde entier pour condamner sans équivoque le projet d’expansion israélien dans la zone E1, affirmant qu’il s’inscrit dans « une attaque délibérée et directe contre la viabilité de l’État palestinien et contre la mise en œuvre de la solution à deux États ». La France ayant co-présidé la Conférence internationale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats et officiellement reconnu l’Etat de Palestine, elle ne peut plus se limiter à des condamnations face à cette entreprise qui vise à enterrer les efforts diplomatiques français en faveur d’un règlement juste et durable.

En effet, les déclarations de condamnation ne suffisent plus. L’Autorité foncière israélienne a lancé le

processus d'appel d'offres pour la zone E1 en décembre 2025. Cette autorité devait initialement attribuer les marchés aux promoteurs immobiliers avant le 16 mars 2026, mais le 9 mars, la clôture de l'appel d'offres a été reportée au 6 juillet 2026. Une fois le projet E1 parvenu à ce stade, il pourrait devenir impossible de l'inverser.

La France doit agir maintenant pour éviter une catastrophe. La France peut et doit lancer un avertissement public aux potentiels participants au projet E1, indiquant que toute personne ou entité envisageant de s'engager dans les efforts d'expansion d'E1 fera face à des sanctions économiques, notamment le gel des avoirs et l'interdiction d'effectuer des transactions financières, risquant ainsi de compromettre sa capacité à mener toute activité commerciale liée à la France. Si l'expansion d'E1 se poursuit, la Coalition Mondiale pour les Sanctions (Global Sanctions Coalition, y compris la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine) est prête à soutenir la France dans l'identification des individus ou entités impliqués et de leurs actes passibles de sanctions.

La France devrait exhorter l'Union européenne ainsi que ses alliés, en particulier le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada, à prendre des mesures comparables. Les partenaires et signataires de la Coalition Mondiale pour les Sanctions dans chacune de ces juridictions envoient des lettres similaires à leurs autorités respectives.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération,

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU)

Union Syndicale Solidaires

Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH)

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)

Amis de Sabeel France

Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP)

Association France Palestine Solidarité (AFPS)

CCFD-Terre Solidaire

Ceméa France

La Cimade

Chrétiens de la Méditerranée (CDM)

Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)

REF-Réseau Euromed France

Secours Catholique Caritas France

Union juive Française pour la Paix (UJFP)

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S’informer > Actualités >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/Lettre-au-President-Emmanuel-Macron-et-au-Ministre-Jean-Noel-Barrot